

# SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
Estrie  
L'Union des producteurs agricoles

Novembre  
2017  
Vol. 30, n° 5

## Un tout est toujours plus grand que la somme de ses parties



François Bourassa, président

En un an, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, au figuré comme au propre. La clémence du mois de septembre était nécessaire et plus que bienvenue.

Les régions voisines ont été frappées par des vents violents accompagnés de grêle et de pluies torrentielles. À l'inverse, l'est de la province a manqué de précipitations provoquant un manque de fourrages. Ces

conditions extrêmes deviennent de plus en plus fréquentes. Des pressions sont faites auprès de la Financière agricole du Québec afin d'obtenir des programmes d'assurance-récolte et de sécurité du revenu qui répondent aux besoins occasionnés par ces nouvelles réalités.

Malgré l'augmentation des recettes agricoles, la rentabilité demeure difficile et les investissements requis - pour la mise à niveau des installations dans toutes les productions - nécessitent des programmes des deux paliers de gouvernement. À la suite du Sommet sur l'alimentation du 17 novembre, le gouvernement provincial devrait se doter d'une politique bioalimentaire. Le gouvernement fédéral consulte lui aussi l'industrie pour mettre en place une politique alimentaire canadienne. Dans les deux cas, il est plus que temps d'avoir une vision claire et de mettre l'argent nécessaire pour la réaliser.

La loi 122 qui accorde plus de pouvoirs et de responsabilités aux municipalités nous oblige à être plus vigilants. Même si l'élaboration des Plans de développement de la zone agricole (PDZA) nous a rapprochés de ce palier et a démontré l'importance économique de l'agriculture, beaucoup de travail reste à accomplir afin que nourrir le monde soit reconnu au même titre que les autres secteurs économiques. C'était l'un de mes objectifs des huit dernières années.

On peut certainement sentir une amélioration, mais le réflexe n'est pas encore répandu.

Les objectifs que nous poursuivons pour l'année qui commence sont notamment : d'obtenir un règlement sur le fonds du programme de crédit de taxes foncières agricoles; de surveiller les législations concernant les milieux humides en faisant en sorte de protéger les producteurs autant que leur environnement; d'obtenir le droit d'accroître les superficies en culture, de terminer les deux PDZA qui sont toujours en cours puis de participer activement à leur mise en œuvre dans les sept MRC de l'Estrie.

Il faudra aussi offrir les réponses adéquates aux perceptions des consommateurs préoccupés par le bien-être animal, l'utilisation des pesticides et les OGM.

La solidarité entre producteurs et la recherche d'appui de partenaires vont être nécessaires pour obtenir des résultats et contribuer à valoriser notre profession.

Je remercie toutes les productrices et tous les producteurs pour leur appui; surtout ceux qui s'impliquent pour représenter leurs pairs. Merci à Lynne Martel-Bégin, vice-présidente, et aux membres du conseil exécutif. Coup de chapeau à tous les employés de la Fédération pour leur professionnalisme et leur dévouement. Les recherches et la préparation de documents facilitent la tâche des élus. Finalement, merci à Diane Lacroix, c'est toujours agréable de relever des défis en ta compagnie. **On fait TOUTES et TOUS partie de la recette!**

*François Bourassa*



### SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la  
Fédération de l'UPA-Estrie

4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6  
819 346-8905 (fabrication syndicale)  
Sans frais 1 855 741-8905  
[www.estrie.upa.qc.ca](http://www.estrie.upa.qc.ca)

Distribution : fermes familiales de l'Estrie  
Tirage : 2 950 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 1488-4372  
Envois poste-publication no de convention : 40026310

### ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

### ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905  
[vmartin@upa.qc.ca](mailto:vmartin@upa.qc.ca)

Date de tombée : 8 décembre 2017  
Date de parution : 28 décembre 2017

### DANS CE NUMÉRO :

Retour sur le congrès régional.....	3
Correctif de taxes foncières.....	5
Opinion : Miel et néonics.....	7
Chefs en cavale dans les Cantons.....	10
Journée sur fermes de petite taille.....	11

# Calendrier des formations à venir

Titre de la formation	Nb d'heures	Formateur	Lieu	Date	Coût (tx incluses) Prod./non-prod.
<b>ACÉRICULTURE ET FORESTERIE</b>					
Transformation produits de l'érable	16	Doris Dallaire	Lac-Mégantic Coaticook	25-26 nov. 16-17 déc.	65 \$ / 220 \$
L'univers des défauts de saveurs	6	Lise Lessard	Lac-Mégantic Sherbrooke Coaticook	17 nov. 12 déc. 30 janv.	Gratuit*/ 150 \$
L'osmose***	7	Denis Toulouse	Sherbrooke	10 janv.	45 \$ / 150 \$
Sirop d'érable de qualité	7	Détails à venir	Sherbrooke Lac-Mégantic	30 janv. 31 janv.	Gratuit**/ 57 \$
Transition vers l'acériculture biologique	6	Danielle St-Pierre	Sherbrooke Lac-Mégantic	7 déc. 8 déc.	43 \$ / 265\$
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	5.5	Lise Lessard	Lac-Mégantic Sherbrooke	22 nov. 23 nov.	43 \$ / 150 \$
Abattage d'arbre sécuritaire : certification CNESST	14	Éric Quirion	Coaticook Lac-Mégantic	18, 25 ou 26 nov. 3, 16 ou 17 déc.	322 \$ sans cert. 442 \$ avec cert.
<b>PRODUCTION VÉGÉTALE</b>					
Culture de plantes médicinales forestières	6	Rudiger Markgraf	Coaticook	18 nov.	43 \$ / 200\$
Le greffage de la tomate de serre	6	Dany Boudreault	Sherbrooke	30 nov.	Détails à venir
Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre au Québec	28	Dany Boudreault	Sherbrooke	Décembre	Détails à venir
Introduction à la culture de safran***	7	Nathalie Denault	Sherbrooke	21 nov.	45 \$ / 165 \$
La lactofermentation de fruits et légumes***	7	Ann Lévesque	Compton	11 nov.	57 \$ / 200 \$
Santé financière d'une entreprise maraîchère diversifiée***	6	Anne Le Mat	Sherbrooke	Fin nov.	43 \$ /150 \$
Formation Tract'âne***	16	Chantale Gagnon Jocelyn Debaque	Stratford	4-5 nov.	66 \$ / 400 \$
Introduction à la production d'arbres de Noël	12	André Pettigrew	Sherbrooke	27 janv. et 3 fév.	57 \$ /200 \$
Agroécologie et permaculture : les comprendre pour mieux les appliquer***	7	Caroline Dufour- L'Arrivée	Coaticook	Début fév.	Détails à venir
<b>TRANSFERT DE FERME ET RELATIONS HUMAINES</b>					
Prêt pas prêt, comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole	5	Yolande Lemire Lise Marquis	Magog	25 janv.	40 \$
Co-exploitation cédant-relève	26	Yolande Lemire Lise Marquis Bernard Lévesque	Sherbrooke	Tous les jeudis du 2 au 30 novembre	90 \$
<b>WEBINAIRE</b>					
Préparer une saison acéricole	1	UPA	En ligne	18 déc.	Gratuit
<b>MARKETING</b>					
Baby-boomers, génération X, génération millénaire, etc.	3	Sylvain Audet	Sherbrooke	21 nov.	35 \$ / 140 \$
<b>AUTRES</b>					
Hygiène et salubrité alimentaire (volet manipulateur)	6	Marie-Claude Dumais	Sherbrooke	15 nov. 13 déc.	100 \$
Lancement d'une entreprise	12	Carolle Tousignant	Magog	12 déc. au 22 mars	160 \$
Vos besoins en assurance agricole : les bases des risques et garanties***	6	Stéphane Vaillancourt		Détails à venir	

\*Gratuit pour une personne par entreprise membre de la FPAQ. \*\* Gratuit pour une personne par entreprise membre du SPAE. \*\*\* NOUVELLE FORMATION.

Inscrivez-vous en ligne au [www.formationagricole.ca](http://www.formationagricole.ca) ou par téléphone au 819 346-8905, poste 138.

## Congrès et Assemblée générale annuelle

# Le potentiel de développement de l'agriculture et de la foresterie a été identifié. Les gouvernements doivent en faire une priorité.

Valéry Martin, conseillère aux communications

Réélu pour un 5<sup>e</sup> mandat sans opposition, le président de l'UPA-Estrie, François Bourassa a rappelé aux 130 personnes présentes au congrès du 20 octobre que les contributions foncières aux municipalités provenant des secteurs agricole et forestier en Estrie, pour 2017, totalisent 25,6 M\$ (agricole 19,6 M\$, forestier : 5,9 M\$).

Cette année, les délégués se réunissent sur le thème : **On fait tous partie de la recette.** À cette occasion les participants ont, entre autres, insisté sur le potentiel de développement de l'agriculture québécoise. Pour le secteur agricole, il s'agit d'un défi stimulant et la future politique bioalimentaire du Québec doit grandement s'en inspirer. Des gestes concrets sont en effet requis :

- des efforts soutenus en développement des marchés;
- des produits qui répondent aux exigences croissantes des consommateurs;
- des programmes de gestion des risques adaptés;
- l'accès au financement et un soutien à l'investissement;
- un appui indéfectible à l'établissement et à la relève agricole;
- des investissements additionnels en recherche et développement;
- des mesures d'accompagnement pour les régions;
- un environnement réglementaire favorable et équitable par rapport à la concurrence.



Dans son allocution, le président général de l'Union, Marcel Groleau a rappelé qu' « en début d'année, le gouvernement du Québec a pris une bonne décision en abandonnant sa réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles. Il faut maintenant se remettre au travail et trouver des solutions à long terme ». Les négociations sur l'ALENA ont aussi retenu l'attention. M. Groleau a dit aux producteurs de ne pas paniquer, car le message des gouvernements pour défendre la gestion de l'offre est très clair.

Parmi les résolutions débattues, mentionnons celle demandant à l'Union de développer une expertise et un argumentaire au sujet d'une nouvelle approche nommée Espace liberté qui prône de laisser évoluer les cours d'eau plutôt que de les aménager. Une résolution a aussi été adoptée pour prolonger le plan de financement de l'Union. Le CA doit prioriser 8 résolutions parmi les 16 votées pour envoi à l'Union qui les présentera au Congrès général des 5, 6 et 7 décembre.

Comme à son habitude, l'UPA-Estrie a choisi de travailler avec le traiteur Festin royal, car ce dernier fait un très grand effort pour utiliser des produits régionaux ou du moins québécois, dans son menu.

**La saison des assemblées locales étant terminée, voici les coordonnées de vos principaux dirigeants. Les listes complètes des membres des conseils d'administration sont disponibles sur [www.estrie.upa.qc.ca](http://www.estrie.upa.qc.ca). Cliquez sur la pastille intitulée : Syndicats estriens.**

Syndicat local de l'UPA du Granit		
Président :	René Lachance	819 652-2429
Vice-président :	Rémi Philippon	819 582-5194
Pour joindre votre syndicat par courriel : <a href="mailto:upagranit@gmail.com">upagranit@gmail.com</a>		
Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François		
Président :	Henri Lemelin	819 875-5138
Vice-président :	Pierre Ruel	819 888-2667
Pour joindre votre syndicat par courriel : <a href="mailto:upahsf@gmail.com">upahsf@gmail.com</a>		
Syndicat local de l'UPA de Coaticook		
Président :	Philipp Strinimann	819 849-0608
Vice-président :	Christian Vanasse	819 838-5582
Pour joindre votre syndicat par courriel : <a href="mailto:upacoaticook@gmail.com">upacoaticook@gmail.com</a>		
Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog		
Président :	Guillaume Dame	450 539-2980
Vice-président :	Jean-François Gagné	450 843-7874
Pour joindre votre syndicat par courriel : <a href="mailto:upamemphremagog@gmail.com">upamemphremagog@gmail.com</a>		
Syndicat local de l'UPA du Val-St-François et Sherbrooke		
Président :	Laurent Tremblay	819 846-2600
Vice-président :	Michel Brien	450 532-4478
Pour joindre votre syndicat par courriel : <a href="mailto:upavsfsherbrooke@gmail.com">upavsfsherbrooke@gmail.com</a>		
Syndicat local de l'UPA des Sources		
Présidente :	Monia Grenier	819 828-2076
Vice-président :	Alexandre Laroche	819 345-6729
Pour joindre votre syndicat par courriel : <a href="mailto:upadessources@gmail.com">upadessources@gmail.com</a>		
Syndicat de l'UPA de Frontenac		
Président :	Serge Lapointe	418 486-7234
Vice-président :	Guy Boulanger	418 486-7521
Pour joindre votre syndicat par courriel : <a href="mailto:serge.lapointe@tellambton.net">serge.lapointe@tellambton.net</a>		

# L'emploi agricole en bref

Valérie Giguère, conseillère en main d'œuvre agricole



## Travailleurs étrangers temporaires 2018

Il est déjà temps de penser à effectuer votre demande de travailleurs étrangers pour 2018. N'oubliez pas qu'il faut prévoir de 4 à 6 mois entre le dépôt de votre demande et l'arrivée de vos travailleurs. Soyez prêts!

Pour de plus amples informations, contactez Valérie Giguère au 819 346-8905, poste 124 ou au [vgiguere@upa.qc.ca](mailto:vgiguere@upa.qc.ca).

## SUIVI : Projet de stage et d'intégration de main d'œuvre

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons obtenu le financement pour un projet de stage et intégration de main d'œuvre. À noter que le projet ne sera pas seulement destiné à la production laitière, mais aussi aux productions porcine, serricole, avicole et comme opérateur de machinerie agricole.

Nous sommes donc à la recherche de fermes intéressées à former puis à intégrer en emploi des apprentis ouvriers possédant peu ou pas d'expérience de travail ou de formation dans le domaine. Contactez-nous d'ici le mois de janvier 2018. Le début du stage est prévu au printemps.

## Nos services en gestion des ressources humaines

Nous tenons à vous rappeler que le Centre d'emploi agricole offre des services d'accompagnement dans la gestion de vos ressources humaines. Vous avez besoin d'outils pour faciliter la gestion de vos employés? Nous avons ce qu'il vous faut! Nous maintenons des prix compétitifs. De plus, il est même possible d'avoir recours à des subventions pour réduire votre facture. Contactez-nous!

## Formation JEVI

La prochaine formation Agir en Sentinelle aura lieu le mercredi **29 novembre**. Pour vous inscrire, contactez Valérie Giguère au 819 346-8905, poste 124 ou au [vgiguere@upa.qc.ca](mailto:vgiguere@upa.qc.ca).



**1 866 appelle**

## SimpliTRACE Mobile

Valéry Martin, conseillère aux communications

Agri-Traçabilité Québec (ATQ) lance une nouvelle application qui permet d'effectuer des déclarations de traçabilité directement à partir d'un appareil mobile de type Android.

Offert gratuitement, ce nouvel outil de déclaration a été conçu de manière à ce que les producteurs puissent accéder directement de leur téléphone à la liste complète des identifiants associés à leur dossier, réduisant ainsi les risques d'erreurs de transcription. Facile à installer, SimpliTRACE Mobile est compatible avec tous les bâtons de lecture d'identifiants vendus chez ATQ.

Pour le moment, SimpliTRACE Mobile est disponible pour appareils Android seulement. Consultez tous les détails sur le site Web d'ATQ à : [www.atq.qc.ca](http://www.atq.qc.ca).



## Soyez vigilants!

# Correctif de votre compte de taxes foncières en cours d'année

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Une municipalité peut apporter des correctifs à votre dossier d'évaluation foncière pour diverses raisons :

- réforme cadastrale;
- ajustement faisant suite à une transaction;
- changement de numéro de matricule;
- correction de superficie;
- etc.

Si ces correctifs sont apportés en cours d'année, la municipalité doit vous retourner un nouveau compte de taxes prenant en compte les nouvelles données. La municipalité doit aussi faire parvenir ce nouveau compte de taxes au MAPAQ pour qu'un ajustement du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) soit appliqué.

## Municipalité

Le compte de taxes qui vous est acheminé est pour l'année entière.

- Si vous avez déjà acquitté vos taxes foncières pour l'année en cours, assurez-vous que votre paiement soit déduit de la facture.
- Si vous avez reçu un crédit de taxes foncières agricoles du MAPAQ en début d'année, assurez-vous que ce crédit est déduit de votre facture.

### Ne payez pas en double

## MAPAQ

Si vous recevez un correctif de compte de taxes foncières en cours d'année, assurez-vous que le MAPAQ a reçu l'information nécessaire. Si votre dossier n'est pas à jour, vous pourriez être pénalisé pour divers programmes.

À faire quand vous recevez un correctif :

- Contactez la direction de l'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ au 1 844 544-3332 pour faire modifier le numéro de matricule de vos lots, ainsi que la superficie indiquée sur votre compte de taxes foncières.
- Contactez la direction du soutien à l'enregistrement et remboursement de taxes du MAPAQ au 1 866 822-2140 pour s'assurer que le MAPAQ a reçu les documents modifiés par la municipalité.

## Location de terres cultivées

Si les informations fournies dans le bail que le MAPAQ a en sa possession diffèrent de celles contenues dans le compte de taxes foncières, le MAPAQ peut refuser d'octroyer le crédit de taxes foncières agricole.

- Assurez-vous de signer un nouveau bail pour la location de terres cultivées comprenant les nouvelles données et d'en faire parvenir une copie à la direction du soutien à l'enregistrement et remboursement de taxes du MAPAQ.

**PRODUCTEURS PROFITEZ DU**

**PROGRAMME AVANTAGES**

**UPA** POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR  
L'Union des producteurs agricoles

**BÉNÉFICIEZ DE RABAIS, DE REMISES EN ARGENT, DE FORFAITS ET D'AUTRES AVANTAGES**

• Programme sans frais, exclusif aux producteurs et productrices agricoles du Québec

DÉCOUVREZ NOS PARTENAIRES ET LEURS OFFRES AVANTAGEUSES SUR [PROGRAMMEAVANTAGES.UPA.QC.CA](http://PROGRAMMEAVANTAGES.UPA.QC.CA)

# 24<sup>e</sup> Journée laitière de l'Estrie

Date : **Mardi 21 novembre 2017**  
Heure : 9 h  
Endroit : **Centre communautaire  
Richard-Gingras**  
4503, chemin St-Roch Nord



## Conférences au programme :

- Planification de projets de construction
- L'ALÉNA, la hausse des taux d'intérêt, les devises : comment le producteur laitier peut s'y retrouver
- Manipulation des animaux; comprendre le comportement animal afin de planifier leur manipulation sécuritaire et efficace
- Manipulation des animaux en stabulation libre : construire ou rénover pour se simplifier la vie
- Capsule : les travailleurs étrangers
- La sélection femelle
- Soutien financier à la production biologique – FADQ, MAPAQ et Réseau Agriconseils
- Mythes et réalités de la production laitière biologique
- Témoignage d'un producteur de lait biologique

**Coût :** 25 \$ / personne en préinscription (sans dîner)  
30 \$ / personne en préinscription (avec dîner)  
20 \$ / étudiant (avec dîner)  
35 \$ / personne à l'entrée (avec dîner)  
30 \$ / personne à l'entrée (sans dîner)



Les  
Producteurs  
de lait  
de l'Estrie



## Formulaire d'inscription

À retourner avant le **14 novembre 2017** à l'adresse suivante :

Comité organisateur – 24<sup>e</sup> Journée laitière de l'Estrie

4300, boulevard Bourque

Sherbrooke (QC) J1N 2A6

Téléphone : 819 346-8905, poste 119

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ (EN MAJUSCULE S.V.P.)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_ x 30 \$ (avec dîner) = \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_ x 25 \$ (sans dîner) = \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_ x 20 \$ (étudiant avec dîner) = \_\_\_\_\_

**Libellez le chèque à l'ordre de : Fédération de l'UPA-Estrie**

## Quand les mauvaises nouvelles s'accumulent...

*Julie Fontaine, productrice maraîchère et apicole de St-Georges-de-Windsor*

Dans la semaine du 9 octobre, une nouvelle tuile tombait sur les apiculteurs, notre miel est contaminé par les néonicotinoïdes dans une proportion pouvant aller jusqu'à 85 %.

Chaque année, malgré une gestion des ruchers très serrée pour le contrôle des acariens et autres petits troubles propres à nos abeilles, mes collègues apiculteurs et moi devons faire face à une mortalité qui oscille entre 30 % et 50 % peut-être même plus. Cette mortalité tout à fait exagérée est directement reliée à l'utilisation des pesticides en milieu agricole. Je ne vous apprends rien de nouveau, j'en suis certaine, mais ce dont je veux vous faire part c'est ma perception en tant qu'agricultrice membre de l'UPA.

Pour résumer ma vision de la chose, c'est comme si une faucheuse passait dans vos champs chaque mois d'août et rasait entre 30 % et 50 % de vos cultures, sans que vous puissiez dire ou faire quoi que ce soit. Vous seriez en beau siffleux! C'est malheureusement ce qui m'arrive à chaque fin d'hiver, quand je sors mes ruches et que je constate une mortalité anormale causée justement par les pesticides utilisés par mes voisins. La faucheuse passe dans mon rucher chaque année!

Dans un rapport accablant datant de mars 2017, le Conseil des Droits de l'Homme aux Nations Unies fait le lien direct entre l'utilisation des pesticides et leur impact sur l'environnement, la société et la santé des individus partout sur cette planète. Les recommandations émises à la fin de ce rapport sont très rigoureuses, restrictives et visent à diminuer radicalement l'accès aux pesticides pour les agriculteurs du monde entier. Comparée à tout ça, la Stratégie québécoise sur les pesticides, tant décriée par les agriculteurs, va nous donner l'impression d'une bande dessinée pour enfants. Aujourd'hui, c'est le miel qui est contaminé, demain ce sera peut-être au tour du lait, du sirop d'érable, peut-être d'autres produits aussi. Imaginez le cauchemar si d'autres produits venaient à tomber sous la loupe des techniciens de laboratoire!

Après des années de discussions avec les grandes compagnies de pesticides, force est de constater que rien ne va plus. Laissons donc les grands faire semblant que tout va pour le mieux dans leur monde et prenons en main notre environnement et notre destinée en tant qu'agriculteurs. Vous avez le gros bout du bâton puisque vous êtes acheteurs de semences. C'est la magie de notre beau système capitaliste. Aucune compagnie ne peut fonctionner si personne ne veut acheter leurs produits. Appelez votre semencier et **exigez les semences non enrobées de néonics**. Vous en êtes capables et je le sais parce qu'il n'y a rien de plus tenace qu'un agriculteur décidé à faire changer les choses. Pensez à vous, votre famille et surtout les petits-enfants qui ne sont peut-être pas encore nés. Si vous avez le bonheur d'héberger un apiculteur sur votre terre, quand ce dernier viendra vous porter une caisse de son précieux liquide, dites-lui que vous avez utilisé des semences non enrobées; que vous l'avez fait parce que vous aviez le contrôle total sur cette décision et que c'était votre geste pour l'environnement en 2018!

De mon côté, quand je vais m'asseoir à la table de mon syndicat, je vais peut-être pouvoir arrêter de me rentrer la tête dans les épaules et finalement sourire à tous mes collègues agriculteurs en me disant que finalement, on rame dans le même sens.

Bon hiver à vous et à mes abeilles.





**DES HOMMES ET DES FEMMES  
FIERS D'INNOVER ET  
RESPONSABLES PAR NATURE.**

[www.leseleveursdeporcsduquebec.com](http://www.leseleveursdeporcsduquebec.com)

  
**Les Éleveurs  
de porcs de l'Estrie**

*François Roberge, conseiller à la vie syndicale*

## **Programme d'appui aux investissements Les modalités devraient être connues sous peu**

En mars dernier, le ministre des Finances, Carlos Leitão, annonçait que le plan économique du Québec prévoyait notamment un budget de 95 M\$ sur cinq ans pour appuyer l'investissement dans le secteur agricole. Le MAPAQ s'affaire à définir les modalités du programme qui permettra de concrétiser cette volonté du gouvernement d'appuyer l'investissement en agriculture. Depuis l'annonce, les Éleveurs ont eu l'occasion de sensibiliser le ministre Leitão et la haute direction du MAPAQ aux réalités et aux besoins pressants des entreprises porcines. Les Éleveurs entendent poursuivre leurs représentations pour que les producteurs de porcs aient accès à des appuis gouvernementaux à la hauteur de leurs besoins.

Tout indique que le programme s'adressera à l'ensemble des productions. Seulement pour le secteur porcin, les Éleveurs évaluent que le besoin en soutien se chiffre à quelque 140 M\$. Une annonce officielle du programme ne devrait pas tarder.

La plus récente expérience vécue avec le programme fédéral d'appui aux secteurs laitiers (suspension des inscriptions au programme après à peine 6 jours) suggère fortement que **les entreprises porcines ont tout intérêt à être prêtes à s'inscrire au programme dès son entrée en vigueur**. Puisqu'il semble acquis que le programme s'inspirera de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles (ex. : diagnostic et plan de financement), la préparation au dépôt d'un projet devrait notamment porter sur les éléments suivants : **une brève description de la situation actuelle de l'entreprise, les objectifs du projet d'investissement, les impacts positifs qui en résulteront sur la rentabilité de l'entreprise et l'évaluation des investissements projetés**.

**Soyez prêts !!! Premier arrivé, premier servi !!!**

**Les modalités du programme devraient être connues sous peu.**

**Le budget disponible pourrait s'épuiser rapidement.**

**Soyez prêts à vous inscrire au programme.**

**Contactez votre conseiller pour vous préparer.**

## **Contrat type pour l'élevage des porcs à forfait**

Les Éleveurs de porcs du Québec ont élaboré un contrat type, ainsi que des indicateurs de rémunération pour l'élevage de porcs à forfait. Élaboré par des éleveurs à forfait et validé par les principaux intervenants, le contrat type est un outil simple offrant une base de référence avant de signer vos ententes.

Pour vous procurer le contrat type :

[Accesporc.qc.ca](http://Accesporc.qc.ca)

Rubrique « Publications du site corporatif »

Onglet « Publications disponibles »

Dossier « Élevage à forfait »

Pour plus d'information, contactez François Roberge au 819 346-8905, poste 128, ou par courriel [froberge@upa.qc.ca](mailto:froberge@upa.qc.ca).

## **Le PORC SHOW – 27 et 28 novembre 2017 Transport gratuit**

Les Éleveurs de porcs de l'Estrie offrent le transport gratuitement à tous les éleveurs de l'Estrie désirant participer à la journée du 28 novembre. Veuillez réserver avant le jeudi 23 novembre auprès de François Roberge au 819 346-8905 poste 128, ou par courriel [froberge@upa.qc.ca](mailto:froberge@upa.qc.ca).



27 et 28 novembre 2017

au Centre des congrès de Québec

[www.leporcshow.com](http://www.leporcshow.com)

# Journées d'information 2017-2018

Christiane Bessette, conseillère aux communications,  
Direction régionale du MAPAQ

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ses partenaires, l'UPA-Estrie et le Réseau Agriconseils, vous proposent des journées d'information pour parfaire vos connaissances.

## Viande à l'herbe

Sous le thème *La viande produite à l'herbe, une tendance toute naturelle*, nous vous invitons à une journée d'information, de discussion et de réseautage. Il y sera question d'efficacité, de rentabilité et de durabilité de la production. Ce créneau de marché, en forte croissance au Canada et aux États-Unis, offre des occasions de développement pour les producteurs de viandes ovine et bovine du Québec.

Vous assisterez à des conférences et à des discussions à propos : de l'alimentation des animaux, d'un outil d'analyse technicoéconomique ou encore de la commercialisation de la viande. Les qualités d'une bonne viande et l'étiquetage seront aussi abordés. En clôture : des témoignages de producteurs, un panel de discussion, un souper et une dernière conférence sur une vision de développement de la viande à l'herbe.

**16 novembre 2017** – Centre d'interprétation du Marais de la Rivière aux Cerises, Magog

## Le rendez-vous incontournable des acériculteurs

Vous êtes invités à la journée d'information de votre région afin de vous outiller pour la gestion de votre entreprise. Plusieurs conférences pourront répondre à vos questions.

- Aspects fiscaux liés au transfert ou à la vente d'une entreprise
- État de la recherche sur les antimousses et sur la pierre de sucre dans les casseroles
- Plans types de cabanes à sucre
- Vendre ou acheter de l'eau d'érable : à quel prix?
- La place du bois comme combustible d'avenir
- Notre passion : établir de nouveaux standards

**18 janvier 2018** – Hôtel Chéribourg, Canton d'Orford

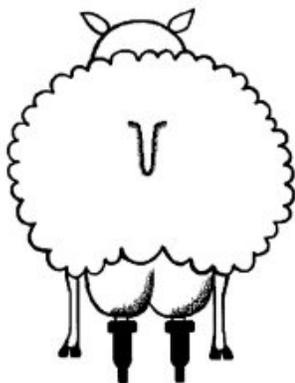
**20 janvier 2018** – Polyvalente Montignac, Lac-Mégantic

Information : Karine Quirion, 1 888 583-0780, poste 4750

**JOURNÉES**  
**ACÉRICOLES**  
**2018**

## 23<sup>e</sup> Symposium nord-américain sur la production de lait de brebis

L'industrie ovine laitière vous intéresse? Assistez au 23<sup>e</sup> symposium nord-américain sur la production de lait de brebis en Estrie! Des conférenciers experts, provenant même de France, vous parleront notamment de génétique, de reproduction ou encore d'alimentation. Vous pourrez aussi visiter des bergeries laitières et assister à un atelier de transformation fromagère. Lors du 5 à 7 et du banquet, vous dégusterez des produits issus de la production laitière ovine.



**30 novembre au 3 décembre 2017** – Hôtel Estrimont Suites & Spa, Orford

Information : Claude Dufresne, 819 580-2661 ou [brelaitierequebec@hotmail.com](mailto:brelaitierequebec@hotmail.com)

Inscription : [www.dsana.org](http://www.dsana.org).

Québec 

## Chefs en cavale dans les Cantons

*Ghislain Lefebvre, directeur, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie*

En juin dernier, le CIBLE en collaboration avec Tourisme Cantons-de-l'Est a invité une douzaine de chefs de la région à la rencontre des producteurs. L'idée était de rapprocher ceux qui mettent en valeur les produits locaux sur leurs menus des humains derrière les produits.

La tournée en autobus a commencé chez Herbes Orford où les chefs ont pu découvrir une grande variété d'herbes et d'épices qui poussent au pied du mont Orford. On peut se les procurer fraîches en saison et déshydratées le reste de l'année. Le groupe a ensuite visité la bergerie de la Ferme Les Péchés Moutons de Bonsecours. En plus d'en apprendre un peu plus sur l'élevage, les chefs ont pu goûter à de l'agneau sorti du four.

Les chefs ont ensuite rencontré Jean-Paul Houde de la Bergerie et Fromagerie Nouvelle France. La visite de la bergerie et de la boutique a donné la chance de voir les installations d'une des fromageries les plus connues du Québec. La dégustation des fleurs colorées d'Equinox fleurs comestibles et des pousses d'Artisan 360 a éveillé les papilles et a mis de la couleur dans les assiettes.

Plusieurs chefs ont été surpris de la dégustation d'argousier de Jardins Zone Orange. Ce petit fruit en émergence apporte sa belle couleur orange aux plats cuisinés en plus d'un petit côté acidulé qui épouse à merveille de nombreuses recettes.

Finalement, le champ de fraises hors-sol de la Fruitière des Cantons a rappelé que la fraise se présente de multiples façons pendant plus de trois mois par année avec la culture des fraises d'été et celles d'automne.

Les participants sont revenus enchantés de leur tournée. Plusieurs espèrent déjà qu'il y aura de nouvelles entreprises à découvrir lors d'une prochaine sortie.



Isabelle Hauver de la Fruitière des Cantons

Pour en apprendre plus sur les Chefs en cavale dans les Cantons, visionnez le vidéo de la sortie en consultant la zone vidéo du site Web de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est : [createursdesaveurs.com](http://createursdesaveurs.com)

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du MAPAQ.

# Une journée provinciale pour les fermes de petite taille

*Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale*

Le 20 septembre dernier, les représentants des fermes de petite taille (FPT) au sein des syndicats locaux se sont réunis dans le cadre d'une première journée provinciale organisée par l'Union. Lors de cette journée, plusieurs sujets, en lien avec les réalités vécues par les propriétaires de fermes de petite taille, ont été abordés.

## Qu'est-ce qu'une ferme de petite taille?

Pour l'UPA, une ferme de petite taille est une entreprise agricole qui génère des revenus agricoles bruts de moins de 50 000 \$. Mais au-delà de ce seul critère, qu'est-ce qui caractérise les fermes de petite taille et leurs propriétaires? Pour répondre à cette question, l'UPA a procédé à une caractérisation des fermes de petite taille, à l'aide de données statistiques, issues du recensement 2016 de Statistiques Canada, et en interrogeant des producteurs. Voici ce qui en ressort :

- 32 % des fermes génèrent un revenu brut annuel de 5 000 \$ à 49 999 \$;
- Le quart des FPT se trouvent en Chaudière-Appalaches, 18 % en Montérégie et 11 % en Estrie;
- Elles représentent 37 % des fermes en Estrie;
- Plus de 70 % des fermes spécialisées en acériculture sont des FPT;
- 31 % des FPT de l'Estrie sont spécialisées en acériculture et 15 % dans la production bovine;
- Les producteurs des FPT ont en moyenne 56 ans au Québec et 53 ans en Estrie;
- 41 % des producteurs de FPT travaillent 30 h et plus à l'extérieur de la ferme alors que 46 % ne travaillent qu'à la ferme.

## Les enjeux et les besoins identifiés

La journée a aussi permis de discuter des enjeux et besoins des propriétaires de FPT. Il a d'abord été question des besoins en informations, que ce soit pour comprendre la réglementation, connaître les services et les expertises disponibles ou avoir une meilleure connaissance des institutions et des organisations existantes, y compris de l'UPA. La lourdeur réglementaire a également été évoquée comme un défi pour de nombreux producteurs, qui peut même avoir un impact sur leurs possibilités de développement. Finalement, l'accès à du financement et à des programmes de sécurité du revenu adaptés a été évoqué, de même que les défis rencontrés dans la mise en marché de leurs produits.

Cette première journée provinciale a permis d'amorcer une première réflexion sur ce qui peut être fait pour mieux soutenir les propriétaires de fermes de petite taille dans le développement de leur entreprise. En Estrie, le groupe de travail qui réunit les représentants des fermes de petite taille a déjà amorcé un exercice pour mieux connaître la réalité des FPT en région, notamment par un sondage Web. Dans les prochains mois, nous espérons ainsi pouvoir développer des projets et des outils de communication qui permettront de soutenir davantage les propriétaires de FPT.

Pour recevoir de l'information sur le groupe de travail des fermes de petite taille, vous pouvez communiquer avec la responsable du dossier, Dominique Desautels, au 819 346-8905, poste 135, ou par courriel au [d-desautels@upa.qc.ca](mailto:d-desautels@upa.qc.ca).

De gauche à droite, la délégation de l'Estrie présente à la journée provinciale des FPT : Jean-Pierre Lavoie, Stéphanie Forcier, Diane Lacroix, Marie-Thérèse Bonnichon, France Marois, François Bourassa, Dominique Desautels et Léandre Corriveau.



# Savoir reconnaître le travail des femmes

Yolande Lemire, présidente, Agricultrices de l'Estrie



Lors de votre lecture de cet article, le Gala Saturne 2017 aura déjà eu lieu. Cette année, les agricultrices de l'Estrie ont trouvé leur perle rare dans la personne de Murielle Quirion, productrice laitière et acéricole de Bury. Le but de cette soirée gala est de reconnaître la Femme, son travail certes, mais aussi son implication dans différents secteurs tant personnels que professionnels.

Cette reconnaissance, les avancées, les bons coups que réalisent nos agricultrices sont dignes de mention. Elles doivent devenir des exemples éloquents de fierté! Ce soutien collectif peut devenir un élément positif, un bon levier de motivation et une force pour la poursuite du travail. Est-ce si facile? Oui et non. La reconnaissance suppose de porter attention à ce qui se passe autour de nous. Si vous connaissez des agricultrices dont les bons coups méritent d'être mis en valeur, faites-le-nous savoir. Nous pourrions publier ces doses d'inspiration sur notre page Facebook : Agricultrices de l'Estrie.

## Journée automnale

Le 11 octobre dernier, les Agricultrices de l'Estrie tenaient leur journée automnale. Près de 25 agricultrices se sont rendues dans la MRC de Coaticook pour y participer. Nous avons rencontré, en matinée, les propriétaires des Serres Lamarche de Compton : Diane Lamarche, Jacques Pouliot ainsi que Marie-Hélène Doyon, la repreneure identifiée pour la relève de l'entreprise. Un avant-midi d'information et de démystification sur leur production, leur marché, leur fonctionnement et leur vision. Une belle rencontre entre nos agricultrices et cette belle équipe. Après notre diner pris sur la terrasse « avec vue » au Verger le Gros Pierre, nous avons poursuivi nos discussions, nos échanges de bons trucs, de bonnes idées, de pratiques. Les conversations ont été très intéressantes et ont su mettre la table pour notre prochaine journée pour Elles des Agricultrices de l'Estrie prévue le 1<sup>er</sup> décembre. Détails à venir.



Photo : Lynn Martel-Bégin

Voici vos représentantes locales et membres du conseil d'administration. Vous trouverez leurs coordonnées sur : [www.estrie.upa.qc.ca/agricultrices](http://www.estrie.upa.qc.ca/agricultrices) . Notez que les sièges Agricultrices des syndicats locaux de Frontenac et du Haut-St-François sont vacants. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez le goût de vous joindre à nous.

Yolande Lemire, Présidente  
Jocelyne Plouffe, Secrétaire  
France Demers, Memphrémagog  
Amélie Brien, Val St-François/Sherbrooke  
Mélanie-Éliane Marcoux, Coaticook  
Julie Fontaine, Des Sources  
À combler, Frontenac  
À combler, Haut-St-François

## Pétition lancée par Marie-Chantal Houde de Racine

Devant l'exclusion des productions laitières autres que de vache du programme de compensation présenté par le gouvernement du Canada pour faire face à la concurrence européenne, une pétition est lancée afin de demander que l'on remédie à la situation. Signez là sur : <https://petitions.noscommunes.ca>. Vous trouverez la pétition à l'onglet Participez. Puis, dans Pétition électronique, introduisez le numéro 1295.



## Un nouveau président au sein du conseil d'administration

Brigitte Tardif, conseillère à la vie syndicale

Devenir président est probablement l'aboutissement de la carrière d'un homme ou d'une femme après des années de militantisme, d'investissement personnel, voire de sacrifices. C'est le dimanche 24 septembre dernier lors de l'assemblée générale annuelle qu'une quarantaine de producteurs et de productrices ont élu Henri Lemelin à la présidence du syndicat.



Il succède à Lynne Martel-Bégin qui poursuit son implication à titre de vice-présidente de la Fédération de l'UPA Estrie.

Producteur de bovins et acéricole depuis 1977, M. Lemelin s'implique depuis 15 ans au sein de l'organisation. Il a été membre du comité veaux d'embouche puis il a occupé les postes d'administrateur et de vice-président du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François.

Henri Lemelin a toujours fait preuve de détermination pour défendre les producteurs et les productrices qui bénéficieront maintenant davantage de son dévouement sans limites. Félicitations Monsieur Lemelin!



## Nouvelle signalisation agricole Attention aux virages à gauche!

Valéry Martin, conseillère aux communications

Le Syndicat local de l'UPA Des Sources a fait concevoir et fabriquer un panneau de signalisation afin d'inciter les automobilistes à ralentir en présence de véhicules agricoles; particulièrement à ne pas dépasser un véhicule lorsqu'il s'apprête à tourner à gauche.

L'objectif visé par cet outil est de protéger tant les automobilistes que les producteurs agricoles. Il est fréquent qu'un automobiliste tente de dépasser un véhicule agricole qui roule lentement, au moment où ce dernier veut tourner dans un champ ou une entrée située sur sa gauche.

Le panneau amovible, qui respecte les normes du ministère des Transports du Québec, se veut un outil de prévention. Les producteurs sont invités à l'installer au bord de la route, à 150m de l'entrée qu'ils empruntent en période de travaux agricoles.

On peut se procurer le panneau ainsi que le support et le poids qui l'accompagnent au coût de 205,70 \$ plus taxes. Les producteurs membres de l'UPA Des Sources bénéficient quant à eux d'un rabais de 50 % sur le premier panneau et de 75 % à l'achat d'un deuxième panneau.

Pour commander ou vous informer, contactez Monia Grenier, présidente de l'UPA Des Sources au 819 828-2076.



Alexandre Laroche, administrateur et  
Monia Grenier, présidente du SL Des Sources

# Les épandages d'automne et le drainage : C'est quoi le rapport!

Chloé Boucher-Ravenhorst, ing. jr, agr.,  
Club agroenvironnemental de l'Estrie



L'automne est bien installé, les récoltes sont presque terminées et les fosses à fumier se vident un voyage d'épandeur à la fois. Les fumiers et les lisiers épandus sont importants pour apporter les éléments nutritifs aux cultures. Mais, lorsqu'ils se retrouvent dans les cours d'eau et les lacs, ces mêmes éléments nutritifs deviennent des contaminants. Votre système de drainage contribue à la contamination des cours d'eau en transportant ces éléments fertilisants vers les fossés et éventuellement les cours d'eau et les lacs.

Les aménagements de drainage de surface (les raies de curages, les rigoles d'interception, les coulées naturelles ou les avaloirs) transportent les eaux de ruissellement vers les fossés et les cours d'eau. Ces aménagements sont des chemins directs pour les eaux de ruissellement chargés de matières fertilisantes. Un fumier non enfoui épandu à proximité de ces aménagements pose un risque de contamination lorsque survient une forte précipitation. Pensez à vous en éloigner lors des épandages d'automne.

Le drainage souterrain, tout en étant bénéfique pour l'agriculture, favorise également le transport des éléments nutritifs vers les cours d'eau. L'installation des drains souterrains par une charrue taupe ou avec une pelle mécanique laisse des tranchées qui favorisent la descente de l'eau de surface vers les drains souterrains. De façon indirecte, en enlevant l'excès d'eau, les drains permettent d'améliorer le développement des racines et d'augmenter les populations de vers de terre. Les canaux laissés par les racines et les vers de terre sont malheureusement encore une fois des voies rapides pour les eaux de surface chargées d'éléments nutritifs.

Comme on ne peut se passer de drainage pour améliorer l'égouttement de nos champs, voici d'autres aspects qui doivent être considérés pour diminuer les risques de contamination des cours d'eau à la suite des épandages d'automne:

- Le type de déjection (le rapport C/N et N-NH<sub>4</sub>/N<sub>tot</sub> permet d'évaluer le risque de lessivage)
- La présence de culture vivante (prairie, culture intercalaire, culture de couverture) qui permet d'assimiler une partie des éléments nutritifs et diminuer les pertes
- La présence de résidus de culture qui immobilisent temporairement l'azote
- L'incorporation au sol des fumiers
- La période d'épandage (dans un sol plus frais, la transformation de l'azote est ralentie)
- Le type de sol (un sol plus sableux est plus susceptible au lessivage)
- Les doses

Les recommandations agronomiques d'épandage d'automne prennent en considération tous ces aspects. Parlez-en à votre agronome!

## Savez-vous où se trouve vos sorties de drains?

Si cela n'a pas été fait au printemps, c'est maintenant le temps de faire le tour de vos champs et de vérifier l'état de votre réseau de drainage. Même si cet automne a été particulièrement sec, votre réseau de drainage doit être opérationnel lors de la fonte des neiges le printemps prochain.

- Trouvez vos sorties de drains. Vérifiez qu'elles ne sont pas obstruées et qu'elles sont fonctionnelles.
- Nettoyer vos raies de curage et vos fossés, qui reçoivent l'eau de surface et les sorties de drains.

Attention! Assurez-vous de valider que vos fossés ne sont pas considérés comme des cours d'eau. Les cours d'eau ne peuvent être nettoyés sans autorisation de votre MRC (un avis de non-conformité ou une sanction administrative pécuniaire (amende) du Ministère du Développement Durable de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques MDDELCC pourrait vous être remis).

Vos champs s'assècheront plus rapidement au printemps si vos sorties de drains et vos fossés sont fonctionnels!

## Choix des espèces et utilisation du paillis

Benoit Truax, Ph.D, Daniel Gagnon, Ph.D., France Lambert, M.Sc., Julien Fortier, Ph.D.

Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est

L'utilisation du paillis de plastique noir favorise l'établissement d'une bande riveraine d'arbres. Le paillis réprime les plantes concurrentes et réchauffe le sol, ce qui stimule la transformation de l'azote organique en nitrate ( $\text{NO}_3$ ) assimilable. Mais, est-ce que toutes les espèces d'arbres possèdent la même capacité pour capter le nitrate, un nutriment facilement lessivable qui dégrade les milieux aquatiques?

Afin de répondre à cette question, la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est (FRFCE) a établi un dispositif expérimental, en mai 2010, sur la ferme de Jacques et Noël Lamontagne, située le long du ruisseau Boily à Magog. Un peuplier hybride (clone D×N-3570) et quatre espèces indigènes (frêne rouge, chêne rouge, chêne à gros fruits, pin blanc) ont été plantés, avec et sans paillis de plastique noir. Une clôture de pâturage ceinturait la bande riveraine d'arbres. Durant la 4<sup>e</sup> saison de croissance (2013), des membranes échangeuses d'ions ont été installées pour mesurer les flux de nutriments dans le sol. La croissance des arbres a été mesurée à la fin de la 5<sup>e</sup> année (2014).

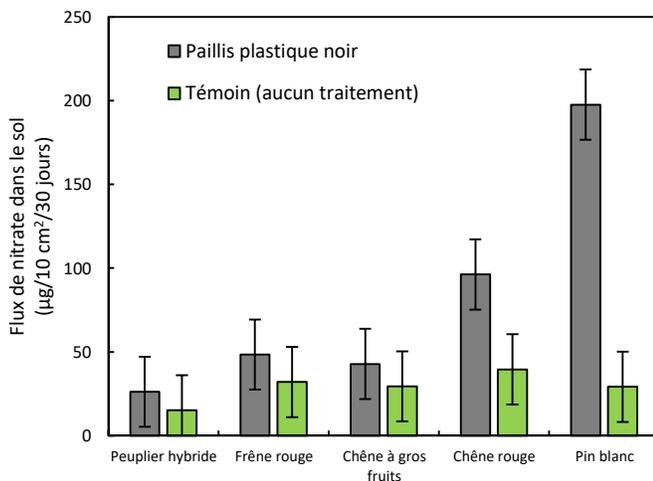


Figure 1. Flux du nitrate observé pendant 30 jours dans le sol sous chaque espèce d'arbre, plantée avec et sans paillis de plastique (témoin).

Les résultats montrent que le paillis de plastique augmente le flux du nitrate dans le sol riverain (Figure 1). Toutefois, cette augmentation varie grandement selon l'espèce. C'est sous le pin blanc et le chêne rouge que le flux de nitrate a été le plus élevé. Or, ces deux espèces préfèrent assimiler l'ammonium du sol, plutôt que le nitrate, pour combler leurs besoins en azote. Il en est de même pour la plupart des résineux. À l'inverse, le peuplier hybride (peuplier deltoïde × peuplier nigra), le frêne rouge et, dans une moindre mesure, le chêne à gros fruits sont des espèces dites nitrophiles puisqu'elles assimilent de préférence le nitrate. De telles espèces sont à privilégier pour aménager des bandes riveraines filtrantes, particulièrement en bordure des cultures intensives.

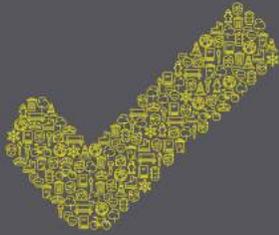
Sur le plan de la croissance, toutes les espèces ont bénéficié du paillis de plastique. Or, le pin blanc et le chêne à gros fruits, deux espèces capables de coloniser naturellement les champs abandonnés, ont eu une croissance satisfaisante sans paillis. [Pour rapidement créer un corridor forestier riverain, nous recommandons le peuplier hybride et le frêne rouge, en combinaison avec le paillis de plastique.](#) L'inclusion d'arbres à noix (chêne à gros fruits, chêne bicolore, caryers et noyers) augmentera également l'utilisation de la bande riveraine par la faune.

Enfin, dans le traitement témoin (aucun paillis), nous avons observé peu de différence dans le flux de nitrate du sol entre les espèces (Figure 1). La végétation herbacée a donc un rôle complémentaire à jouer pour intercepter le nitrate. Une bande herbacée devrait idéalement être maintenue entre le champ en culture et la bande riveraine d'arbres. Pour favoriser la croissance de la strate herbacée sous les arbres, retirer le paillis après quelques années et élaguer les branches basses.

Pour joindre les auteurs : Benoit Truax, Ph. D., chercheur, directeur général et fiduciaire, Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est, [btruax@frfce.qc.ca](mailto:btruax@frfce.qc.ca), Tél. 819 821-8377, [www.frfce.qc.ca](http://www.frfce.qc.ca).



Photo : Daniel Gagnon



ÉLECTIONS  
MUNICIPALES

# Le 5 novembre Je vote!

Les élus municipaux sont responsables d'un grand nombre de dossiers qui touchent directement ou indirectement le développement du secteur agricole. Il est donc essentiel de profiter des derniers jours de la campagne pour vous informer sur vos candidats.



- ✓ Près de 60 % des infrastructures publiques sont sous la responsabilité des municipalités.
- ✓ Les municipalités ont le pouvoir de réglementer le zonage de production sur leur territoire.
- ✓ Tous travaux dans les cours d'eau nécessitent une autorisation de votre municipalité, ainsi que tous travaux d'agrandissement ou d'amélioration des bâtiments agricoles.
- ✓ Un règlement municipal est valide jusqu'à ce que les tribunaux l'abrogent. Il faut un préjudice sérieux pour l'invalider.



QUESTIONNEZ  
VOS CANDIDATS

- ✓ Comment vont-ils appuyer le développement du secteur agricole dans votre municipalité?
- ✓ Comptent-ils appuyer certaines revendications des producteurs agricoles qui peuvent avoir un impact sur l'occupation et la vitalité du territoire (gestion de l'offre, bois d'œuvre, négociation de traités internationaux, etc.)?
- ✓ Comment voient-ils la cohabitation entre les producteurs agricoles et les autres citoyens en territoire agricole?
- ✓ Vont-ils protéger la vocation agricole des zones vertes dans leur municipalité?

Pour plus d'informations ou connaître les candidats dans votre municipalité :

<https://electionsmunicipales.quebec>